



Les réseaux socio-professionnels de l'UQAM

Alain Charbonneau

Conseiller à l'accueil et à l'intégration
Services à la vie étudiante
Université du Québec à Montréal

L'aventure des réseaux socioprofessionnels débute en 1992 lorsque Lise Simard implante le **Réseau Carriérologie**. Celle-ci et Marie St-Cyr, alors étudiantes au baccalauréat en information scolaire et professionnelle puis inscrites à la maîtrise en éducation (carriérologie) à l'UQAM, vont élaborer, au cours des trois années suivantes, le concept de **réseaux socioprofessionnels**.

À l'été 1996, un projet d'implantation d'autres réseaux socioprofessionnels à l'UQAM est présenté à la direction des Services à la vie étudiante qui le considère porteur d'avenir. De l'automne 1997 à l'automne 1998, sous l'égide des Services à la vie étudiante et avec leur appui financier, trois nouveaux réseaux voient le jour: en sociologie, en science politique et en histoire.

À l'heure actuelle, les quatre réseaux socioprofessionnels de l'UQAM roulent à plein régime; on y recense 1 590 membres actifs répartis comme suit: carriérologie: 610 membres, sociologie: 271 membres, science politique: 283 membres et histoire: 426 membres.

Qu'est-ce qu'un réseau socioprofessionnel?

Un réseau socioprofessionnel est, essentiellement, un lieu de rencontre et d'échange mais c'est aussi beaucoup plus que cela. La définition qu'en donnent les deux conceptrices est la suivante: un **réseau socioprofessionnel** est un **regroupement à caractère vocationnel** où l'on retrouve des étudiants-es et des diplômés-es du premier cycle et des études avancées provenant d'un même domaine d'études et d'une même institution d'enseignement.

Tous les étudiants-es d'un même champ d'études peuvent devenir membres d'un réseau socioprofessionnel, qu'ils soient étudiants-es à temps complet ou à temps partiel, étudiants-es libres, inscrits au certificat, au baccalauréat, à la maîtrise ou au doctorat. Il en est de même pour les diplômés-es de l'UQAM des trois cycles d'études, même ceux qui, actuellement, vivent ou étudient à l'extérieur du Québec ou qui possèdent un diplôme d'une autre université. Les professeurs-es et les chargés-es de cours sont les bienvenus et peuvent, en tout temps, prendre part aux activités.

Caractéristiques des réseaux socioprofessionnels

Les réseaux socioprofessionnels se caractérisent en regard des éléments suivants :

- **gratuité** : il n'y a ni frais d'adhésion, ni cotisation à payer;
- **engagement** : tout se fait sur une base volontaire et bénévole;
- **démocratie** et **participation** : il n'y a pas de hiérarchie et la gestion est participative;
- **autonomie** : le niveau d'implication est laissé à la discrétion de chaque membre;

- **souplesse et adaptation** : un réseau évolue et se transforme en fonction des besoins de ses membres;
- **visibilité** : chaque réseau possédera sous peu son propre site Web.

Au plan des objectifs, chacun des réseaux vise à créer le sentiment d'appartenance de ses membres, impliquer de plus en plus les étudiants-es dans leur cheminement académique, accroître la persévérance dans les études et la réussite scolaire et permettre aux étudiants de développer des compétences autres qu'académiques. La présentation de modèles de réussite, tant sur le plan scolaire que professionnel, la création et le maintien d'un réseau de contacts ainsi que l'intégration progressive dans la profession font partie également des priorités des réseaux socioprofessionnels.

Fonctionnement d'un réseau socioprofessionnel

Même si chaque réseau a sa " couleur " propre, les membres sont invités généralement à y participer de deux façons : d'une part, en assistant aux groupes de rencontre réservés aux étudiants-es et diplômés-es d'un même niveau d'études et qui ont lieu sur une base régulière et, d'autre part, en participant à des échanges et des activités à caractère professionnel relevant des divers comités.

Les **groupes de rencontre** s'adressent à trois types de participants, soit les étudiants-es de premier cycle, les diplômés-es de premier cycle et ceux des cycles supérieurs. Il revient aux membres de chaque groupe de fixer le lieu, le moment, la fréquence des rencontres ainsi que le choix des sujets abordés et des personnes-ressources invitées. On peut donc considérer que chaque groupe de rencontre est autonome. L'animation se fait en dyade: les rencontres sont toujours animées par deux personnes. Le nombre de groupes de rencontre n'est pas limité; il est fonction du nombre de membres de chaque réseau. Voici quelques exemples de sujets abordés: les stages à l'étranger, comment publier son mémoire de maîtrise, la médiation familiale, les études de deuxième et troisième cycle.

Quant aux **comités**, ils s'intéressent à l'un ou l'autre des aspects suivants :

- **recrutement** : promotion du réseau auprès des étudiant-es et des diplômés-es, accueil des nouveaux membres;
- **communications** : liaison entre les différents groupes et différents comités du réseau;
- **info-emploi** : arrimage, sous forme de référence et non de placement, entre les offres d'emploi qui parviennent au réseau et les membres en recherche active d'emploi ou de stage;
- **activités sociales** : organisation d'un souper-rencontre annuel pour tous les membres;
- **journées-conférences** : organisation d'un colloque sur un thème choisi par les membres, choix des conférenciers. Signalons quelques thématiques : sociologie et engagement social, les approches et les outils en carriéologie, le travail autonome et l'entrepreneurship, l'historien au service de la collectivité. Mentionons également quelques conférenciers : François Cartier (Éditions Ma carrière), Joseph Facal (Ministre délégué aux affaires intergouvernementales), Jennifer Stoddart (Vice-présidente à la Commission des droits de la personne et de la jeunesse), Micheline Fortin (Recherchiste au réseau de l'information RDI), Jean-François Leclerc (Directeur du Centre d'histoire de Montréal).

En outre, un **comité coordonnateur** voit à la bonne marche des différents comités et a pour mandat l'organisation et la supervision des diverses activités. Il est composé de la mobilisatrice du réseau socioprofessionnel (Lise Simard ou Marie St-Cyr) et des deux co-responsables de chacun des comités actifs. Soulignons que la co-responsabilité permet le partage des responsabilités (les étudiants-es ont un horaire chargé) et assure le maintien des activités d'un comité advenant l'absence de l'une ou l'autre des personnes responsables.

Il faut retenir que les réseaux sont basés sur la création, le développement et le maintien d'activités de réseautage et ce, aux trois cycles d'études. **Les réseaux existent par et pour les étudiants-es**

et les diplômés-es. Ils servent à briser l'isolement en privilégiant le sentiment d'appartenance, offrent un support significatif en début de cheminement ou lors d'un retour aux études, favorisent la persévérance aux études. Ils augmentent également la perméabilité des échanges à travers les cycles d'études, permettent l'appropriation d'informations stratégiques, aident à préciser l'identité et les objectifs professionnels et facilitent la création de liens significatifs entre futurs collègues. Enfin, ils sont des lieux de développement d'attitudes et de compétences prisées par les employeurs.

Avril 2000